

# TRAVAUX ROUTIERS

## AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSE D'AGGLOMÉRATION SUR LA COMMUNE DE LENGRONNE : DÉMARRAGE DES TRAVAUX

La commune de Lengronne a souhaité redéfinir les espaces affectés aux différents usages au sein de son agglomération. C'est dans ce cadre que le Département, par le biais d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, engage des travaux de réaménagement de la traversée de cette commune.

Ces travaux routiers comprennent la réalisation de trottoirs de part et d'autre de la chaussée sur une grande partie de la traversée, et d'un plateau surélevé devant la mairie et l'école. Décomposés en trois phases, ils débiteront à compter du lundi 26 septembre 2022, pour une durée globale de 10 mois.

Ces travaux engendreront des restrictions de circulation par la mise en place :

- dès le 26 septembre 2022, d'un alternat sur la RD 145 pendant l'aménagement de la place de l'église (phase 1) ;
- la fermeture de la RD 13 au printemps 2023 (phases 2 et 3).

Les itinéraires de déviation seront mis en place par l'agence technique départementale mer & bocage basée à Villedieu-les-Poêles.

L'accès aux propriétés riveraines, aux commerces et notamment à l'école sera maintenu pendant toute la période de travaux. A la fin de ces derniers, la circulation sera ensuite rétablie pour l'ensemble des voies.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise PIGEON TP NORMANDIE.